

SYNTHESE ETAPES 1 ET 2 CONCERTATION ENTREE D'ABRIES- Sept 2026

Etat des locaux : Bon état général mais Chamois trop sombre : retirer le pan de toit au sud et créer des balcons, idem des balcons sur l'étage de Myrtilles (plein sud).

Valeurs :

Favoriser la convivialité/ quartier vivant : L'intergénérationnel ; Faire venir de nouveaux habitant-es, favoriser l'installation de familles (école, économie, etc.) ; Le lien avec le reste du village

Le multi-activités et le multi-type d'habitat pour un quartier vivant et répondant à différents besoins Ecologique et climatique (bâti, énergies, gestion de l'eau et plantation -générer de l'ombre et faune-)

Fonctions des bâtiments (/besoins identifiés) :

Logements : gros besoin, pour des permanents ET saisonniers ; de différentes tailles (solo/couple/familles) ; accès PMR (RDC de Myrtilles) ; Habitat partagé à réfléchir. Penser à chaque fois à un local à vélo/poussette/ski pour les habitant-es de l'étage du dessus

Locaux multi-usages (surtout au RDC de Chamois) :

- Salle Polyvalente (Kiosque)

RDC de Chamois :

- Associatifs : Une salle des associations actuelles Anim'Haut-Guil; Musiqueyras ; associations à venir
- Espaces de rencontre : et d'activités pour des jeunes et des personnes âgées
- Sanitaires (existants ou à déplacer près du kiosque) pour le kiosque et pour l'éventuelle aire de bivouac/camping et pour les gens (après sport, quand jeux, etc.) et Cuisine du kiosque qui regagne alors toute sa surface (cuisine proche du kiosque, avec accès couverte direct)
- Professionnels : Bureaux ; Espace co-working ; Bien-être et thérapies diverses ; Pépinière d'entreprise ; Artisan-es ; Stockage... Attention zone inondable RDC Chamois et penser bruit et accès palettes selon l'activité : peut-être privilégier quelques gîtes St Laurent pour ces usages.

Créer des espaces de convivialité

Extérieure :

-Aire de pique-nique, places à feu, four solaire, bancs, jardins partagés, grand parc public, ombrager avec essences locales, pétanque, poulailler, théâtre de verdure, Végétaliser les barrières le long du cheminement (côté torrent) avec des arbustes fruitiers comestibles, WC, éclairage (Attention à penser à récupérer le pilotage de l'éclairage public qui serait pour l'instant piloté et fourni par le bâtiment de l'hôtel), eau.

Enjeu fort de l'EAU : accès eau potable mais aussi une fontaine, ruisseau -buse ancienne dans le Bouchet à retrouver-, mare, plan d'eau, patinoire éphémère, etc. Prévoir des récupérateurs d'eau de pluie, des réserves pour les terres agricoles ou pour les jardins et espaces verts.

-HALLE couverte mais ouverte pour multi-activités: pétanque, sport, foire, évènements, buvette, abris quand pluie pour les jeunes notamment, concerts, pique-niques à l'ombre, activités diverses...

=> Où ? Proche aire de jeux mais dans ce cas démolir l'ancien tennis pour récupérer toute la surface du terrain de foot. Ou alors sur l'ancien tennis (car déjà dalle béton, pratique pour implanter la halle, un coin pétanque, une buvette, etc. moins coûteux).

-Loisirs et sport (Pumptrack, un tennis, parcours santé, volley, pétanque, raliement ski de fond et VTT, etc.). Extension de l'aire de jeux à l'actuel terrain de boules

-BIVOUAC : Une aire de bivouac avec sanitaires (prévision disparition Caravaneige) : à l'est. Arborer (ombre)! Garder les sanitaires actuels pour tout le monde (sport ; évènements au kiosque, bivouac, etc.). Prévoir une salle hors-sac. Vigilance : bivouac réglementé dans le PNRQ (1h zone habitée) mais peut être possibilité de catégoriser ça en camping avec les sanitaires – et à l'inverse de le qualifier de Bivouac avec la DDT car zone rouge PPR...

Et convivialité intérieure (salle des fêtes, espaces seniors et jeunesse, expos, concerts, loto, mariages, informations (Parc, tourisme, faune et flore, animations, etc...))

Accessibilité et sécurité

- Une passerelle (piétons, poussettes, tricycles, PMR, etc.) qui double le pont rendu aux voitures
- Piétonniser la digue et déplacer la route (danger car surplombe les activités en contrebas) : desserte pour les Gîtes St Laurent et l'atelier communal : d'où possibilité d'une trouée entre les gîtes pour accès à un grand parking devant les gîtes (fonction actuelle mais pas structuré. Grande capacité).
- Cheminement côté route : supprimer les sapins bleus, créer quelques places de parking à la place et mettre un trottoir (cheminement piéton côté route) qui relie à la passerelle en traversant l'espace
- Cheminement côté digue : piétonniser aussi l'autre côté de la digue, avec accès PMR/poussettes, etc, jusqu'à l'arrivée aménagée à l'ours/à la passerelle piétons et mobilités douces.

Maillage du territoire :

Relier ce quartier au centre-village (penser un cheminement type « parcours découverte », entre art, culture, flore, sport, mobilité douce, accès PMR...), avec expos photos en saison, etc.

Parkings

Réflexion primordiale pour un « bien vivre ensemble » entre tous les acteurs et usagers du lieu permanents ou temporaires, professionnels ou habitants ou touristes, etc.

Emplacement des parkings (à agrandir), réflexions :

- Nord et Est de myrtilles : à la place des sapins bleus mais que quelques places, idem derrière myrtilles ;
- Ouest de Chamois : cette partie est actuellement végétalisée, belle (mélèzes, seul espace végétalisé et agréable actuel)
- Gîtes St Laurent : réaménager le parking actuel des gîtes en grand parking structuré et efficient, en réalisant une trouée dans les gîtes pour y accéder. Sur place, vu avec un expert du bâtiment, c'est réalisable, en partant du fond du parking actuel, en bordant l'espace des mélèzes, longeant l'Agorespace (mais voir la réglementation d'une route à proximité d'un terrain de jeu, et supprime la partie « petite piste d'athlétisme autour »), en passant au milieu des gîtes pour accéder au parking. Règle la question d'un contournement par la station d'épuration (zone humide, à vérifier sur place ou sur plans avec un expert) et règle la question de l'accès par la digue qui peut devenir piétone. Cumulable avec quelques places à l'arrière de Myrtilles et avec le parking actuel.
- Hôtel : hôtel privé, question des parkings dans leurs plans et de leur accès (réglementé ?) aux parkings publics créés, voire si accès, à leur participation aux frais de parking (apparemment une réglementation existe à ce sujet).

Gîtes St Laurent :

Changer la destination des locaux de stockage : logements saisonniers ou sanitaires pour aire bivouac et accueil ou raser (en partie si « trouée » pour circulation ou en totalité) ou plan d'eau....

Ou conserver et rénover l'habitat existant en partie ou intégralement (ne pas exproprier les habitantes si on peut les maintenir dans leur logement en le rénovant et qu'ils le souhaitent évidemment).

- ⇒ Réflexion à avoir sur les conditions du PPR
- ⇒ Possibilité de « trouser » les gîtes pour un accès voitures (démolition de 2 à 3 gîtes)

Vision d'ensemble / schéma directeur global au regard des autres projets potentiels ou en cours sur la commune : Lou Bric Bouchet ; Youri Gagarine ; Etage maison du costume ; Salle Polyvalente actuelle ; Mairie et Office du Tourisme (OT) et Poste actuelles.